

L'Hiver arrive : anticipez pour mieux circuler

Du 4 novembre 2011 au 9 mars 2012, les équipes du Grand Lyon sont prêtes à répondre aux chutes de neige et au verglas, 24h/24h. Les moyens existants n'en demeurent pas moins inférieurs à ceux d'une station de ski et la météorologie n'est pas une science exacte. Pour que les conditions de circulation restent les plus acceptables possibles, chaque grand lyonnais peut contribuer par deux actions simples : anticiper et s'informer.

Mis en ligne le 25 novembre 2011

Conseil aux usagers

Il est rappelé dans l'arrêté municipal n°2011.11.077, ce qui suit : **Avant les intempéries** :

- > Prévoir les équipements nécessaires pour son véhicule (pneus neige et/ou chaînes), notamment pour les personnes résidant sur les hauteurs de l'agglomération,
- > Disposer de sel et d'une pelle pour déneiger le trottoir au droit de sa propriété,
- > Elaguer les arbres au droit des propriétés pour éviter les chutes de neige ou de branches sur la voie publique,
- > Veiller à ce que tout véhicule personnel garé dans la rue ne gêne pas la circulation des véhicules de déneigement.

Pendant la période neigeuse ou verglaçante :

- > Privilégier les transports en communs vers lesquels la priorité de déneigement est donnée,
- > Faciliter l'intervention des engins de déneigement en se garant sur le côté de la voie,
- > Rester patient et prévoir des temps de déplacement plus longs,
- > Ne pas abandonner son véhicule sur la voie publique,
- > Déneiger les trottoirs, les accès, les voies privées,
- > Porter des chaussures adaptées afin d'éviter toute glissade,
- > Faire attention aux chutes de neige et de glace des toitures et des chéneaux.



Les sapeurs-pompiers sont uniquement prévus pour le secours aux personnes et aux biens. Il ne faut pas les appeler pour déneiger.

Les 2 650 km de voies du Grand Lyon sont hiérarchisés en trois niveaux d'intervention, à l'échelle de l'agglomération et en fonction du trafic et des équipements desservis.

- > **Les voies de niveau I** : voies de transports en commun les plus fréquentées du réseau TCL, voies de transit et de trafic dense ... soit **850 km**. Le délai d'intervention pour traiter ce réseau est de 4h.
- > **Les voies de niveau II** : toutes les autres voies inter quartiers soit **750 km**. Il faut compter environ 8h pour traiter ce réseau de niveau II, sous réserve d'avoir stabilisé les possibilités de circulation sur les voies de niveau I.
- > **Les voies de niveau III** : concerne toutes les autres voies de circulation à faible trafic, soit **1050 km**.



Lors de fortes précipitations neigeuses, l'action peut porter à plusieurs reprises sur le niveau I et II, avant d'entreprendre le niveau III.

La viabilité hivernale en chiffres

- > **231 agents communautaires** mobilisables à chaque instant,
 - > **50 chauffeurs** d'entreprises prestataires de service qui assurent une permanence 24h/24h,
 - > **500 agents** d'entretiens disponibles de 6h à 19h30,
 - > **2650 km** de voies à déneiger
 - > **21 000 tonnes** de sel,
 - > **93 véhicules** équipés de saleuses automatiques et de lames de déneigement,
 - > **400 000?** : coût d'une journée de déneigement continue sur 24h,
 - > **100?** : coût d'une tonne de sel répandue.
-
- > [Conditions de circulation sur le Grand Lyon](#) ☒
 - > [Condition de circulation hors agglomération lyonnaise](#) ☒
 - > [Transports en commun TCL](#) ☒
 - > [Prévision météorologiques](#) ☒
 - > [Le déneigement du Grand Lyon](#) ☒



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► [HORAIRES \(HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?\)](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS